



CONCLUSION

CONCLUSION

Avec les très bonnes performances macrofinancières de l'année 2000, aussi bien au niveau de la balance des paiements qu'en matière des finances publiques, l'évolution macro-économique au cours des années 2001 à 2003 a fait émerger la consolidation de la stabilité financière, malgré l'expansion budgétaire. Cette dernière, conjuguée à la poursuite de l'amélioration soutenue de la position financière extérieure et de la liquidité bancaire, a constitué un déterminant majeur de la reprise de la croissance en Algérie.

L'année 2004, avec une croissance du produit intérieur brut en volume de 5,2 %, s'est caractérisée par la persistance de l'excès de l'épargne sur l'investissement, à en juger par cinq années d'importants excédents du compte courant extérieur. Le renforcement de la viabilité de la balance des paiements et la soutenabilité des indicateurs de la dette extérieure, en particulier avec un ratio de service dette qui est tombé à 12,6 % en 2004 contre 47,5 % en 1998, témoignent bien de la solidité de la position financière extérieure.

Corrélativement, et malgré la forte augmentation des importations des biens et services en 2004, la solidité de la position des réserves officielles de change a bien émergé. En particulier, le niveau de ces réserves est monté à 43,1 milliards de dollars EU à fin 2004 contre 32,9 milliards de dollars E.U à fin 2003 et 23,1 milliards de dollars E.U à fin 2002. Les réserves officielles de change n'étaient que de 4,4 milliards de dollars E.U à fin 1999. Il s'agit là du principal indicateur de la solidité marquée de la position financière extérieure et de sa viabilité à moyen terme, en contexte de stabilité du taux de change effectif réel du dinar. Une telle viabilité à moyen terme est favorable pour l'amélioration de la compétitivité externe, elle-même nécessaire pour une intégration plus efficace de l'économie algérienne aux échanges extérieurs. L'entrée en vigueur de l'accord d'association avec l'Union Européenne dès 2005 et l'adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce interpellent de facto.

La solidité marquée de la position des réserves officielles de change a bien contribué à l'équilibre du marché interbancaire des changes au cours de l'année 2004, à mesure que la Banque d'Algérie a stabilisé le taux de change effectif réel du dinar en contexte de poursuite de mouvements forts des cours des principales devises sur les marchés de change internationaux au second semestre de 2003 et au quatrième trimestre de 2004. C'est ainsi que la politique de taux de change conduite par la Banque d'Algérie a bien servi les fondamentaux de l'économie algérienne.

La bonne tenue de la situation des finances publiques en 2004 a confirmé les très bonnes performances enregistrées depuis l'année 2000, avec à partir de 2002 une impulsion budgétaire à la croissance économique apportée par la politique budgétaire dans le cadre de la mise en œuvre du programme de soutien à la relance économique (2001-2004). Malgré l'expansion corrélative des dépenses budgétaires d'investissement à partir de l'année 2002, la politique budgétaire a bien contribué à la consolidation de la stabilité macro financière. L'excédent global du Trésor a atteint 8,4 % du produit intérieur brut en 2004.

La capacité de financement du Trésor s'est donc élargie en 2004 par rapport aux années 2003 et 2002, à en juger par la très bonne performance en matière d'amélioration de la trésorerie publique en contexte de désendettement. Le stock d'épargne financières accumulées par le Trésor s'est particulièrement accru au cours de l'année 2004 où les dépôts du Trésor auprès de la Banque d'Algérie ont bien atteint 1029 milliards de dinars à la fin de l'année, dont une bonne partie au titre du Fonds de régulation des recettes. L'accumulation nette des ressources par ce Fonds s'est conjuguée avec une soutenabilité de la dette publique (interne et externe) car le ratio dette publique/produit intérieur brut est tombé à 38 % en 2004.

En 2004, l'évolution de la situation monétaire confirme bien la poursuite de l'augmentation significative des avoirs extérieurs, l'émergence de la trésorerie publique dans les liquidités du système financier ainsi qu'une expansion marquée des crédits à l'économie.

Avec une position créditrice nette de l'Etat dans la situation monétaire à fin 2004, l'agrégat avoirs extérieurs nets a joué un rôle central dans l'expansion des liquidités dans l'économie au cours de l'année 2004. Cependant, le taux de croissance de la masse monétaire (M2) est tombé à 11,4 % en 2004, soit le même rythme que celui des crédits à l'économie, contre 15,6 % en 2003 et 17,3 % en 2002. L'effet inflationniste limité (3,6 %) est également lié à la structure de la masse monétaire et au comportement des principaux agents économiques à capacité de financement. De plus, le ratio de liquidité a bien reculé en 2004 par rapport à son niveau de 2003 et 2002, confirmant la stabilité monétaire.

Au cours de l'année 2004, tout comme en 2003, la conduite de la politique monétaire au moyen des instruments indirects de politique monétaire a permis de bien réguler la liquidité bancaire ; sa part relative s'amenuisant même par rapport à la liquidité globale du système financier. C'est ainsi qu'en plus de l'instrument réserve obligatoire qui a été réactivé en 2004 avec un nouveau dispositif édicté par le Conseil de la monnaie et du crédit, la Banque d'Algérie a renforcé l'utilisation de l'instrument reprise de liquidités qui avait été introduit en avril 2002. Ces deux instruments indirects de politique monétaire ont été mis en œuvre avec flexibilité en fonction de l'évolution de la liquidité bancaire et du marché monétaire, car le contexte d'excès de liquidité a prévalu au cours de l'année 2004 même si la liquidité bancaire a enregistré une croissance beaucoup moindre par rapport à l'année 2003.

La reprise de liquidités, en tant que principal instrument opérationnel de conduite de la politique monétaire, a permis de résorber l'excès de liquidités sur le marché monétaire interbancaire, dans un contexte de net recul du taux d'expansion monétaire. En effet, le taux de croissance de la masse monétaire M2 s'est situé bien en deçà des objectifs de croissance des agrégats monétaires (monnaie de base, masse monétaire M2) en terme de limites fixées par le Conseil de la monnaie et du crédit au titre de l'année 2004. Ce qui a contribué à atteindre l'objectif d'inflation à moyen terme de 3 %.

La conduite de la politique monétaire a été appuyée au cours de l'année 2004 par un renforcement de la supervision des banques et établissements financiers par la Banque d'Algérie et la Commission Bancaire conformément à la nouvelle ordonnance relative à la monnaie et au crédit d'août 2003 et ce, en phase avec les normes universelles. L'intermédiation bancaire a été soutenue par le stock accru de ressources stables mobilisées, pendant que la solvabilité globale des banques a bien contribué au développement ordonné du secteur bancaire. L'année 2004, suite au renforcement du cadre légal, s'est également caractérisée par le développement significatif des opérations de contrôle intégral sur place et de la conduite rigoureuse du dispositif de contrôle sur pièces de veille et de détection de signes précurseurs d'alerte.

Enfin, pour maîtriser les risques tout en améliorant les services bancaires de base, la Banque d'Algérie a entrepris la réalisation d'un système de règlement brut de gros montants en temps réels. La modernisation du système de paiements contribuera à l'amélioration de l'allocation des ressources dans l'économie nationale.